

Vis ta ville

Octobre 2015 04

Le magazine de Divion



ATSEM, quel est son rôle ?

I ZOOM I Rentrée 2015 - Le personnel ATSEM veille au grain **I QUARTIERS I**
Active life donne de la vie à la Cité 34 **I VIE ÉCONOMIQUE I** L'Estaminet du
Transvaal, un resto pas comme les autres **I URBANISME I** Sur les ponts de
Divion, on y danse... **I CITOYENNETÉ I** Les conseils de quartier, c'est parti !



ARRÊT SUR IMAGES



❖❖❖ Légendes

1/2. Forum des associations. Une vingtaine d'associations étaient présentes à ce rendez-vous associatif insufflé par la ville en partenariat avec le Crédit Agricole, le 12 septembre.

3. Secours populaire. Pour ses 70 ans, l'association caritative organisait en juillet un relais de la solidarité à travers de nombreux départements. Plusieurs membres du comité local ont participé à cette action de communication en reliant à pied Divion à Houdain.

4/6. Accueil de loisirs-club ados. 379 enfants ont fréquenté cet été l'accueil et 118 jeunes, les dispositifs ados.

5. Quartiers d'été. Un week-end d'animations, de fêtes et d'échanges a été le temps fort de cet été dans les cités du Transvaal, de La Clarence et de la 34 dans le cadre de l'opération des Quartiers d'été.

QUARTIERS 04

- Active life Cité 34
- Noces d'or
- État-civil
- L'Estaminet du Transvaal

URBANISME 06

- Sur les ponts de Divion, on y danse...
- Tour d'horizon des chantiers de l'été 2015

ZOOM 08

Rentrée scolaire 2015

- Quelle est la fonction d'un ATSEM ?
- Départ et nouveaux directeurs
- Changement à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire
- Les parcours éducatifs s'adaptent



CITOYENNETÉ 12

- Les conseils citoyens expliqués
- Participez à la vie de votre cité avec les conseils de quartier

JEUNESSE 14

- L'école de musique a déménagé

TRIBUNE 15



Jour de la rentrée, mardi 1^{er} septembre, Jacky Lemoine s'est rendu dans les écoles à la rencontre des enseignants mais aussi soutenir les petits dont c'était la toute première rentrée.

Des écoles et des écoliers choyés

Début septembre, c'était la rentrée des classes pour tous les jeunes Divionnais.

C'est le moment de faire un tour d'horizon de l'ensemble des établissements scolaires de la commune ; ces véritables lieux de vie des enfants et des équipes éducatives doivent être confortables et adaptés. J'en profite pour adresser aux enseignants toute la reconnaissance que nous leur devons quant à la mission qu'ils exercent.

Cet été, de nombreux travaux ont été réalisés dans nos écoles tels que des ravalements, des réfections de cours, de salles de classe et de jeux ou encore des remises aux normes électriques et de chauffage.

Toujours pour le bien-être de nos gamins, c'est la restauration scolaire qui a fait l'objet d'une refonte totale. La qualité des repas, c'est un point indiscutable.

Le conseil municipal a choisi un nouveau prestataire qui propose désormais bien plus de choix et un meilleur équilibre alimentaire dans les menus.

Enfin, des nouvelles activités spécifiques viennent d'être mises en place pour les élèves. Elles sont intégrées à l'accueil de

loisirs périscolaire. Les jeunes pourront, par exemple, commencer à apprendre l'anglais ou pratiquer un sport, ...

Vous découvrirez l'ensemble des actions en direction des enfants en feuilletant ce nouveau numéro du magazine municipal.

« Ces véritables lieux de vie des enfants et des équipes éducatives doivent être confortables et adaptés »

Je n'oublie pas que c'est également la rentrée pour les associations et les bénévoles qui offrent à chacun la possibilité de pratiquer une activité culturelle et/ou sportive de son choix. Créateurs de liens sociaux essentiels, je me dois de saluer ici, une nouvelle fois, les actions qu'ils offrent.

J'espère que vous avez mis à profit cette trêve estivale pour vous ressourcer. Je vous souhaite bon courage pour la reprise.

Votre maire dévoué,
Jacky LEMOINE



Vis ta ville - Magazine de la ville de Divion - 1 rue Louis Pasteur - 62 460 Divion
Tél. 03 21 64 55 70 - Courriel : mag-vistaville@ville-divion.fr
Responsable de publication : Jacky Lemoine, maire, David Gabrys, adjoint au maire
Conception graphique, rédaction, crédits photos : Stéphanie Roussel,
Christophe Hannebouv - Impression : Julien jopub - Tirage : 3 300 exemplaires
Dépôt légal : 3^e trimestre 2015 / Octobre 2015 / N°4 - 2^e année - Magazine périodique.

Active life Cité 34

Animer, donner de la vie au quartier

« **Active life Cité 34** » qui signifie en français « *une vie active dans son quartier* », c'est comme cela que **Nicolas Pumarada**, le président de cette nouvelle association et sa sœur **Alice**, secrétaire, ont voulu la nommer.

« *Une vie active dans ce quartier, c'est ce qu'il manquait* », fait remarquer leur jeune frère l'été dernier. Nicolas, 19 ans, crée alors le comité « **Active life Cité 34** ».

Discrète jusqu'à ce fameux 15 août, l'association compte désormais de nombreux adhérents et bénévoles. Les habitants de la Cité 34 se sont mobilisés lors de la fête de quartier animée par la jeune association. Une réussite pour les riverains, une satisfaction pour Nicolas, le président. Les enfants du quartier s'en sont donné à cœur joie, entre les jeux gonflables, les olympiades avec la course à sac et la venue de la reine des neiges. Pas de répit pour l'équipe d'animation bénévole ! « *Jamais je n'aurais imaginé un feu d'artifice à la 34 !* », lance une dame étonnée. Une soirée Halloween est programmée... histoire de se faire peur !

Tarifs : adhésion familiale : 15 € / adhésion individuelle : 9 €

Contact : : **Active life Cité 34 - 06.40.26.81.87**

Un jeune président, Nicolas Pumarada



Noces d'or

Marc Cochez et Marie-France Forrière

mariés le 9 octobre 1965

Leur histoire d'amour a débuté sur un quai de gare quand Marc, militaire rencontre Marie-France, la sœur de son copain Jean-Marc. Marc a travaillé en chaudronnerie et dans un bureau d'études et Marie-France comme remailleuse. Trois enfants et sept petits-enfants ont agrandi le cercle familial. Toujours en vadrouille et avec 17 pays au compteur, le couple aime les voyages.



Louis Lepilliet et Monique Maillard

mariés le 4 septembre 1965

Louis et Monique se sont rencontrés lors d'un mariage. « C'était aux épousailles de Jacques, mon frère, et de Micheline, la marraine de Monique. J'étais son cavalier attitré pour toute la soirée. » Louis a travaillé toute sa carrière comme tourneur sur métaux et Monique, en filature puis au service du docteur Mathon. Une fille et 2 garçons sont nés de cette union. La famille s'est par la suite agrandie avec 7 petits-enfants.



Noces de diamant

Eugène Dolega et Martha Kaminski

mariés le 1^{er} juillet 1955

Martha passait au stade-parc à vélo quand elle croisa le regard d'Eugène. Une école de couture pour Martha ; la mine pour Eugène qui occupera ensuite le poste d'infirmier aux Mines, le couple aura 2 filles. Une petite-fille agrandira ensuite la famille. Passionnés de fleurs, les époux participent au concours des maisons fleuries depuis plus de 25 ans. Ils ont plusieurs prix à leur actif.



Michel Schenpens et Zoé Fauquembergue

mariés le 8 janvier 1955

Ils se sont connus lors d'une séance de cinéma. Mariée, Zoé suivra Michel, militaire durant 31 ans. Une carrière, débutée comme soldat 2^e classe et achevée au grade de major. Généalogie, jardinage et la marche occupent la retraite de Michel et de Zoé. Le couple est à la tête d'une famille de 4 enfants, 8 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.





Michèle Jedrusiak, Zouzou k'ouaf



L'Estaminet du Transvaal, un restaurant dans un musée pour un retour dans le passé.

Vie économique

Zouzou k'ouaf à domicile

Amoureuse depuis toujours des chiens, **Michèle Jedrusiak** a créé Zouzou k'ouaf, votre toiletteur canin à domicile.

Un service pratique pour les propriétaires qui ne peuvent pas se déplacer, qui n'ont pas le temps. « Le chien est moins stressé car il reste dans son environnement. Le toilettage se déroule sous les yeux du

maître. C'est un gain de temps pour le client car il n'y a pas de déplacement, seul un appel téléphonique suffit. » Michèle propose la tonte seule à 20 € ou le forfait toilettage complet à partir de 25 € selon la race. Son carnet de réservation ne désemplit pas. « J'ai l'intention de m'équiper d'un véhicule spécial pour mes dé-

placements qui regrouperait l'ensemble de mon matériel et serait plus pratique pour le client comme pour moi ».

Contact : Zouzou k'ouaf
 07.83.09.52.14 sur rendez-vous
 jed62@hotmail.fr

L'Estaminet du Transvaal régale les papilles et les yeux

Vous souhaitez manger des bons produits dans un décor original ? Alors rendez-vous à **L'Estaminet du Transvaal**.

Une fois la porte franchie, le client est projeté dans le passé : tables et chaises en bois dépareillées pour 40 couverts ; lampes de mineur, moulins à café, cafetières en exposition ; vieilles photos en noir et blanc accrochées sur les murs ; poêle à charbon en très bon état situé dans le fond de la pièce... un vrai petit musée à découvrir sur place avec en musique de fond, « M'tiote lampiste » ou « Tout in haut de ch'terril ». Un régal pour les yeux et les oreilles.

Côté restauration, Jean-Bernard Frischbach, le propriétaire, propose une cuisine traditionnelle avec des recettes connues

de nos aïeux : carbonnade, endives au gratin, poulet au maroille, potjevlech... la carte se compose de 12 plats variés. « Pas de congelé, nous ne cuisinons qu'avec des produits frais. Tout est fabriqué chez nous sauf l'andouillette d'Arras et les moules que je vais chercher sur la côte, » explique l'ancien boucher-charcutier, « je voulais un lieu convivial et authentique dans lequel les gens se restaurent à la bonne franquette et, pour pas cher. »

Comptez de 10,50 € à 18 € le plat sans les boissons. Plusieurs formules sont possibles : *ch'briquet du jour* pour 14,50 € avec la soupe du jour offerte chaque midi en semaine ; le bol de soupe, pâté de campagne et 1 boisson pour 7,50 € le soir du mardi

au jeudi ; la tête de veau pour les amateurs le jeudi (pensez à réserver). « *Le bouche à oreille fonctionne bien et nous sommes sur la RD 941, direction la mer,* » ajoute confiant Jean-Bernard qui rejoint la cuisine pour éplucher 20 kg de pommes de terre destinées au service du samedi soir.

Info : Mardi, jeudi
 et vendredi dès 12h, le midi et 19h, le soir
Mercredi à 12h, fermé le soir
Samedi de 12h et à 19h
Dimanche à 12h
Dimanche soir et lundi fermés

Contact : L'Estaminet du Transvaal
 68 rue Achille Bodelot
 03.66.09.40.85

Ils sont nés (juin à septembre) : Adrien Gallet - Lana Lecointe - Enzo Hermant - Lya Brouet - Laouny Delassus - Noah Millequant - Lilou Danhiez - Mathéo Quiquempoix-Madani - Enzo Chavatte - Léna Deboffe - Valentine Rousset - Zoé Maillard - Timéo Fortelle - Ayanna Descamps-Broutin - Mathys Delignies - Calie Coquerelle - Lisa Réant - Noémie Lefebvre - Damien Part - Lylou Quatrelivre.

Ils se sont mariés (juin à septembre) : Pierre Ben & Angéline Dieu - Eric Mayeux & Maryline Nicole - Johann Godwin & Magalie Troulier - Tony Denis & Isabelle Carbonnier - Benoit Cieslewicz & Murielle Ducrocq - Marc-Michel Camus & Aline Forycki - Laurent Dessaint & Caroline Podvin - Jimmy Febvin & Christelle Racary - Daniel Talleux & Rachel Rodrigues - Damien Petit & Cathy Brousmiche - Gaëtan Mijuin & Aline Delattre - Jérémy Legrand & Lucie Legru.

Ils nous ont quittés (de juin à septembre) : Daniëla Pierek veuve Antkowiak - Bernadette Demaretz veuve Guilbert - René Mathon - Germaine Rondeau veuve Merlen - Guy Tintillier - Albert Diers - Joséphine Caridroit veuve Saily - Théophile Figaniak - Ethan Roussette - Marie Duploy veuve Penne - Thérèse Fatoux veuve Lagache.



Deux nouvelles passerelles permettent de traverser les étangs

Environnement

Parc Roland Cressent

Sur les ponts de Divion, on y danse...

Lieu de promenades, lieu pour s'amuser, lieu pour pêcher... le parc Roland Cressent, très apprécié des Divionnais, attire de nombreux quidams toute l'année...

Depuis quelques temps, il était compliqué d'effectuer le tour de l'étang principal, la faute aux deux passerelles devenues vétustes et dangereuses. La municipalité a décidé de les remplacer par deux ponts entièrement neufs juste avant les grandes vacances. La société Marcenterra, spécialiste dans la fabrication et la mise en place d'ouvrages extérieurs en bois est intervenue au début de l'été. Deux nouvelles passerelles autoportées d'une longueur de 12 mètres en bois massif avec des garde-corps (en

pin traité autoclave) remplacent dorénavant les anciens appontements. Ces ouvrages de franchissement pour une utilisation piétonne reposent sur des pieux à chaque extrémité. Les structures sont discrètes et se fondent dans l'environnement, sont non-glissantes et ont été traitées préventivement pour une durée de 10 ans.

Les promeneurs pourront se balader en toute sécurité autour des étangs.

Coût de l'opération : 30 000 €



Le poumon vert du centre ville

Le parc Cressent a été créé au cœur de la ville en 1988, date à laquelle les ponts avaient été installés. Le site, longé par la rivière La Biette, s'étend sur 10 ha et comprend des aires de jeux, de détente et de pique-nique, des chemins de promenades à proximité du centre-ville et de ses commerces.

Trois paisibles étangs de différents acabits permettent aux pêcheurs de taquiner la truite seul, à plusieurs, en famille ou en comité d'entreprise.

**Contact : Domaine de la Biette
06.85.83.81.43**



Tour d'horizon des chantiers



Visite de l'élu sur les différents chantiers en cours. Ici à la maternelle du Vaal vert

Même en période de vacances, les services techniques sont intervenus dans différents domaines. Tour d'horizon des travaux estivaux avec **Lionel Courtin**, adjoint délégué aux travaux, à l'urbanisme et aux services techniques

« Les services techniques effectuent certains travaux, d'autres sont réalisés par des entreprises. » Direction les écoles, « nous profitons de l'absence des enfants pour y réaliser des interventions plus importantes ».

➤ **Maternelle Vaal vert.** La salle de repos a été rénovée. Les peintures ont été rafraîchies, les radiateurs ont été repositionnés pour un meilleur confort des enfants (photo 1). **Coût : 1 800 €**

➤ **Maternelle Nicolas Copernic.** La salle de jeux a été rajeunie avec l'isolation, la peinture des murs et la pose de nouveaux radiateurs plus économiques. **Coût : 3 500 €**

➤ **École René Goscinny.** Suite à l'ouverture d'une nouvelle classe à la rentrée 2015 et pour des raisons de sécurité, un nouvel escalier de secours et une porte d'accès ont été installés par une entreprise (photo 2). **Coût : 23 007 €**

➤ **La rue Jarzembowski** a été gravillonnée dans le cadre plurirannuel de l'entretien des rues de la commune. 4 000 m³ de cailloux ont été nécessaires pour recouvrir les 900 mètres de route (photo 3). **Coût : 52 096 €**

➤ **Parc Roland Cressent.** Les anciens ponts ont été remplacés par deux nouvelles structures (voir en page 6).

➤ **Sécurisation des rues Lamendin et Basly suite à 2 réunions publiques avec les riverains.** Les sens de circulation des rues Maurice Thorez et Emile Basly ont été modifiés. Une phase de test est prévue jusqu'en décembre. Une

autre réunion, le mardi 1^{er} décembre, permettra d'établir un bilan avec les habitants (photo 4). **Coût : 5 155,56 €**

Comment circuler ? Il n'est plus possible d'accéder à la rue Basly en venant de la rue Thorez (la rue du cimetière) et de la rue Jarzembowski. Trois sens interdits le signalent. Par contre, les riverains de la rue Basly pourront circuler dans leur rue dans les deux sens mais ne pourront pas y accéder par les rues Thorez et Jarzembowski.

➤ **Stop rue Allende.** Des stops ont été installés à l'intersection des rues Salvador Allendé et Guy Lux afin de casser la vitesse et de sécuriser le trajet des nombreux écoliers qui se rendent à l'école Nicolas Copernic. N'oubliez pas de ralentir et de marquer l'arrêt qui est obligatoire ! (photo 5). **Coût : 296 €**

« Il y a aussi les travaux quotidiens dont on ne parle jamais comme les tontes des pelouses, la taille des arbres et des arbustes, le nettoyage des rues et des caniveaux dans les lieux publics... » complète l'élu (photo 6).

VOTRE TROTTOIR : RAPPEL

L'entretien des trottoirs est à la charge des riverains, qu'ils soient propriétaires ou locataires.

Ils sont censés nettoyer devant chez eux. Idem en hiver, les habitants doivent déneiger leurs trottoirs.

Ce n'est pas à la ville de s'occuper du nettoyage des trottoirs.





Les enfants ont « adopté » Céline, emploi-avenir qui est attentive à leurs besoins.

La "dame pipi" est devenue ATSEM

Une nouvelle rentrée scolaire vient d'avoir lieu. A l'école maternelle, grand changement chez les tout-petits pour qui cette première rentrée est une aventure. Pleurs, timidité, observation de cet univers inconnu... il n'est pas toujours facile de sortir du cocon familial. Heureusement, le personnel ATSEM veille au grain ! Rencontre avec deux agents territoriaux, Céline et Béatrice.

J'observe, je m'enrichis avec ce poste

Le terme d'ATSEM ne vous dit rien ? Il s'agit d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles qui soutient le professeur des écoles au quotidien. Autrefois appelée "dame pipi"- terme peu glorifiant – la fonction a évolué. L'ATSEM d'aujourd'hui occupe un poste clé dans les écoles.

Céline Coquette est ATSEM à l'école maternelle du Vaal vert dans la petite section de Madame Dal. Chaque matin, vers 8h20, elle retrouve sa classe afin de veiller à ce que la journée se déroule dans de bonnes conditions. Son rôle ? Enlever et remettre les manteaux et chaussures, installer le matériel nécessaire aux activités proposées par la maîtresse, animer certains ateliers, emmener les petits aux toilettes, gérer la sieste... Pas le temps de s'amuser, l'emploi du temps est chargé !

Aimez-vous votre travail ? « Oui, j'aime ce travail avec les enfants. Cela fait un an que j'ai été embauchée par la ville à l'école maternelle du Vaal vert comme emploi-avenir. La fonction est très variée. Notre mission : assister le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des enfants. Le matin, je prépare les étiquettes de présence, j'accueille, avec la maîtresse les petits. Une fois les manteaux enlevés, le passage obligatoire aux toilettes puis au lavabo pour

se laver les mains - la notion d'hygiène est importante à cet âge – je ferme la grille d'entrée et comptabilise les tickets de cantine. Pendant qu'Anne-Sophie Dal mène une activité avec la classe, j'aménage avant la récréation un espace pour les ateliers. »

11 heures. Les enfants sont rentrés de la récré. La professeure répartit les élèves en petits groupes. Céline a en charge 5 maternelles autour d'un jeu éducatif de pêche. Objectifs : associer les couleurs, les formes et respecter les règles.

Vous menez des ateliers ? « Oui, l'enseignante donne les consignes au groupe et je gère l'activité. J'aide les enfants tout en leur parlant correctement pour le développement du langage. L'apprentissage est toujours apporté par la maîtresse. L'ATSEM retravaille lors d'ateliers les mots appris, reproduit les activités manuelles... c'est ce qu'on appelle du réinvestissement d'apprentissage. Puis Anne-Sophie évalue les enfants et détermine le besoin de retravailler dans tel ou tel domaine. »

Quelles sont les qualités pour être ATSEM ? « Être à l'écoute, accueillant, gentil et attentif aux besoins des enfants et notamment pour la petite section qui est une étape importante dans la vie de l'enfant. J'avais déjà une expérience en passant le Bafa et en étant animatrice au centre de

loisirs de Divion. Des qualités relationnelles sont indispensables avec l'équipe enseignante. Un ATSEM doit savoir rester à sa place. Nous ne remplaçons ni les parents, ni l'enseignant, il faut trouver le juste milieu. »

Et après ? « J'ai toujours voulu travailler auprès des enfants. J'aime cette relation, en plus c'est une tranche d'âge attachante. J'observe, je m'enrichis dans ce poste. Dans le cadre de mon contrat, j'ai un jour de formation par semaine. Mon objectif est au bout des trois ans d'obtenir mon CAP petite enfance puis après, de passer le concours d'ATSEM ».

Anne-Sophie Dal,
professeur des écoles à l'école Vaal vert

Une relation de confiance !

« L'ATSEM a un rôle indispensable sinon la classe serait trop perturbée. Il faut toujours ranger avec les petits. Je peux travailler souvent en groupes, l'idéal pour bien apprendre. Quand je termine un atelier, Céline remet de l'ordre tandis que je reprends les enfants pour chanter par exemple. Je n'ai pas le temps pour ranger. Elle me seconde avec efficacité. C'est un métier polyvalent. Les enfants ont construit un lien affectif avec Céline tout en étant capable de différencier le rôle de chacun. Il doit y avoir une relation de confiance entre l'agent et l'enseignant. C'est primordial ! »



Béatrice, une mamie de substitut

Être à l'écoute des enfants

La rentrée scolaire est un moment difficile pour certains enfants de la petite section : plus de maman, plus de tétine, et un environnement différent. Mais elle est aussi traumatisante pour certains parents qui ont le sentiment d'abandonner leurs petits en les confiant à des inconnus. Moi, Stéphanie, maman de 2 jeunes enfants, j'ai rencontré une inconnue parmi d'autres : **Béatrice Lemoine, ATSEM à l'école Joliot-Curie de la Cité 34.**

Béatrice a 60 ans. Elle exerce le métier d'ATSEM depuis 18 ans déjà. Lorsque vous lui demandez : quel est le rôle d'une assistante maternelle ? Tout naturellement et spontanément, elle vous répond « être à l'écoute de l'enfant. »

« Ce métier n'est pas de tout repos, loin de là, » nous avoue t-elle. Imaginez vous avec plus de 25 enfants du même âge avec chacun leur caractère. Étant moi-même maman de 2 enfants, je vois déjà la différence et la difficulté d'accomplir leur demande en même temps. Alors, avec 25 ... je ne saurais où donner de la tête. Les pleurs, les pipis, les nez qui

coulent, les mains pleines de peinture, les laccets à lier... Alors respect !

Béatrice : au cœur de l'éveil de l'enfant

La séance peinture est assez folklorique nous explique l'ATSEM, « il faut veiller à se qu'ils ne renversent pas le pot de peinture et qu'ils ne la goûtent pas. » Hé oui ! nos petits anges peuvent aussi se transformer en petits diables. Une fois, l'atelier terminé : en file indienne et les mains levées, les petits maternels se dirigent vers le lavabo pour le nettoyage des mains ! Des gestes simples et courants pour nous adultes qui peuvent être plus compliqués pour eux, les tout-petits. Béatrice assure une fonction qui est complémentaire de celui de l'enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des petits : apprendre à s'habiller tout seul, à se laver les mains, à se servir de ciseaux. Lorsque notre enfant rentre de l'école avec un large sourire et nous montre qu'il sait désormais mettre son manteau et ses chaussures à l'endroit, ne sommes nous pas très fiers ! Béatrice rend nos bambins autonomes sur certaines tâches et leur apprend les règles de vie en communauté.

Béatrice : une mamie de substitue

« L'enfant vient vers moi naturellement pour que je le console. », sourit Béatrice, « au début de ma carrière d'ATSEM, les enfants m'appelaient Madame, ensuite Béatrice, quelques années après c'était Tata et depuis 2 ans, ils m'appellent mamie. C'est comme cela que je vois que je vieillis ! (rire). Les enfants s'attachent rapidement. Je croise de temps en temps des enfants que j'ai eus au début de ma profession. Ils me reconnaissent tout de suite. Moi pas toujours, ils ont tellement grandi. Et lorsqu'ils me disent leur prénom, les souvenirs reviennent... »

S.R.

ATSEM

En chiffre

2 par école maternelle
10 au total

Son statut

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) sont soumis au statut général de la fonction publique territoriale et ils sont placés sous l'autorité hiérarchique du maire qui règle leur situation administrative.

Pendant les heures de classe, les ATSEM suivent les instructions de la directrice ou du directeur, dans l'exécution des tâches qui leur sont confiées, selon leur fiche de poste élaborée par l'autorité territoriale, afin de garantir un bon fonctionnement du service public de l'éducation. L'ATSEM a cette particularité qu'il est mis à la disposition de l'école maternelle par la ville et se trouve placé sous l'autorité du directeur(trice) d'école.

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Les ATSEM participent à la communauté éducative.



Restauration scolaire

Exit les tickets après les vacances de Toussaint

Explications de Laurence Dairaine, conseillère municipale déléguée à la restauration scolaire, « dorénavant, les inscriptions sont prises à la semaine, à la quinzaine, au mois ou à l'année au service Jeunesse, loisirs et enseignement. Terminées la vente de tickets de restauration et les inscriptions par le biais de l'école. Les inscriptions sont enregistrées jusqu'au jeudi avant 12h de la semaine précédant la restauration de l'enfant.

Ce nouveau principe de fonctionnement nous permet de mieux gérer nos équipes

d'encadrement et d'assurer davantage la sécurité des enfants. Les animateurs ayant connaissance au préalable des enfants qui vont se restaurer.

Le mode de paiement se fait en espèces, par chèque ou CB. La facturation sera adressée en début de mois pour les repas pris à partir de la rentrée des vacances de Toussaint.

Nous travaillons depuis la rentrée avec un nouveau prestataire, La Normande, qui propose plus de choix et de plats variés supervisés par une diététicienne ».



Contact : Mairie,
service Jeunesse, loisirs, enseignement
03.21.64.55.73

Départ et nouvelles fonctions

L'heure de la retraite a sonné pour Chantal Gras, intitutrice depuis 23 ans à l'école Pierre et Marie Curie. Chantal est arrivée en 1993 à La Clarence, « j'y ai effectué toute ma carrière. J'ai enseigné en CM2, CE2, CE1, en Cliss et 12 ans en CP. J'ai travaillé sous la responsabilité des directeurs, Guy Tallefesse puis de Jean-Marc Chalot avant de devenir directrice en 2012. » Chantal a toujours exercé son métier avec conviction afin « que les enfants viennent avec bonheur à l'école et qu'ils aient l'envie d'apprendre. J'ai essayé de favoriser un maximum leur ouverture à la culture ».



Trois nouveaux directeurs



Poursuivre le projet d'école

Séverine Lespagnol a pris la direction de l'école Joliot-Curie et de ses 6 classes. Arrivée en 2001 à la Cité 34, Séverine souhaite « poursuivre avec mon équipe les actions autour du projet d'école. » La professeure des écoles a une prédilection pour les petits du cours préparatoire, « les enfants ne savent pas ou quasiment pas lire quand ils arrivent en CP. En fin d'année, c'est magique, ils maîtrisent la lecture et l'écriture ».



Pour le bien-être des enfants

Jérémy Cauchy est le directeur de l'école Pierre et Marie Curie. Deux ans à l'IUFM et 6 mois de remplacement ont précédé son arrivée en 2005 à La Clarence, « depuis 10 ans j'ai enseigné en CP, CE1, CE2. Cette année, je fais fonction de directeur, c'est un nouveau poste que je vais découvrir avec motivation. Côté projet, nous nous inscrivons dans la continuité. Nous allons poursuivre le travail en équipe toujours pour le bien-être et la réussite des enfants. »

Réussir la liaison entre le CM2 et le collège

Isabelle Delobel, 45 ans, est arrivée à la direction du groupe scolaire René Goscigny. Une nouvelle aventure scolaire pour l'ancienne directrice de l'école Joliot-Curie. Nous continuons le projet d'école étalé sur 4 ans. J'enseigne aux CM1/CM2 et je suis déchargée à mi-temps pour effectuer mes tâches de directrice. » Les priorités de l'enseignante sont la réussite des élèves, la liaison entre le CM2 et le collège, une écoute et une disponibilité auprès des parents.



Les effectifs

► Nombre d'enfants par école maternelle

· Joliot-Curie

44

· Du Vaal vert

72

· René Goscigny

79

· De La Clarence

50

· Nicolas Copernic

72

► Nombre d'enfants par école élémentaire

· Joliot-Curie

77

· Transvaal

110

· René Goscigny

142

· Pierre et Marie Curie

89

· Nicolas Copernic

116



Les activités spécifiques de l'accueil périscolaire



L'accueil périscolaire

Accueil de loisirs périscolaire

Nouvelle formule

Le fonctionnement de l'accueil périscolaire a été modifié après une 1^{ère} année expérimentale et suite au retour des questionnaires adressés aux parents.

- Désormais les parcours éducatifs font partie intégrante des projets d'activité de l'accueil de loisirs périscolaire.
- A chaque jour, correspond son type d'activités (culturelles, sportives, manuelles ...). Et à chaque période correspond son thème.
- Pour ce 1^{er} trimestre, les projets sont axés sur la découverte des 5 sens. La 2^{ème} période s'orientera autour de l'art et de l'expression ».
- Pour certains jours, il est précisé qu'il y a des activités spécifiques. Ces séances thématiques durent 1h30 (goûter compris) chaque

semaine sur un trimestre. Pour celles-ci uniquement, l'inscription se fait sur la période complète pour que l'enfant et ses parents s'engagent à une fréquentation assidue durant l'ensemble des séances programmées.

- La tarification est identique pour toute participation, soit 0,50 € la demi-heure. Les plannings des différents sites d'accueil seront communiqués chaque trimestre (anglais, sport, nature et développement durable, défis scientifiques, Radio Banque).
- La facturation est adressée au début du mois suivant aux parents et à régler avant le 20 de chaque mois au service.

Contact : Mairie
service Jeunesse, loisirs, enseignement
03.21.64.55.73

Les inscriptions sont prises à la semaine

Un nouveau fonctionnement

- Les inscriptions sont prises à la semaine jusqu'au vendredi dernier délai pour la semaine suivante.
- L'accueil du matin qui avait lieu en mairie pour l'ensemble des Divionnais a été décentralisé dans les écoles des quartiers pour un meilleur confort des enfants. Les lieux et les horaires sont consultables en mairie.
- Par contre, l'accueil du soir et le lieu - situé dans chaque école - restent inchangés.
- L'enfant participe aux animations proposées par les animateurs.

- **Autre nouveauté : les activités spécifiques.** S'il le désire, l'écopier peut prendre part à ces activités thématiques (lire article en haut de page).
- **Tarif : 0,50 € la demi-heure**
- **Périodes de l'accueil :**
lundi, mardi, jeudi, vendredi, le matin et le soir
mercredi, le matin.

Contact : Mairie
service Jeunesse, loisirs, enseignement
03.21.64.55.73

Idées fixes encourage le multimédia et le sport

Le groupement de parents d'élèves, "Idées fixes Gosciny" a offert à l'école René Gosciny un vidéo projecteur et du matériel de sport (ballons et balles en mousse, cônes, haies...) pour la pratique et le développement de la motricité des enfants. Pour ce geste, l'association a dépensé 600 € des bénéfices récoltés lors des actions menées dans l'année. D'autres actions sont prévues ! Les parents intéressés peuvent rejoindre Idées fixes.

Contact :
Idées fixes Gosciny,
06 88 49 35 01
ludovicsemet@orange.fr





La politique de la ville... ...et les conseils citoyens

Politique de la ville, contrat de ville, conseils citoyens... il n'est pas toujours facile de faire la différence entre ces instances et de comprendre leur utilité ? Décryptage.

La politique de la ville a pour objectif de réduire les inégalités sociales et les écarts entre les territoires. L'État a ciblé 1 300 territoires « *Cœur de cible* » sur l'ensemble de la France, dont 2 sur la commune de Divion.

Les quartiers divionnais sont intercommunaux :

- l'un avec la commune de Calonne-Ricouart, Cité 6 & Cité 30,
- l'autre avec celle de Bruay-la-Buisière, Coteaux du Stade Parc & Cité 34.

La loi du 21 février 2014 définit le cadre contractuel de la Politique de la ville. Il appartient, alors, aux communautés d'agglomération de décliner, sur leur territoire, les différentes actions suivant 3 piliers : cohésion sociale, renouvellement urbain et développement économique.

Le contrat de ville a été rédigé par les services d'Artois Comm. en collaboration avec l'ensemble des techniciens des villes concernées et des acteurs institutionnels (Pôle emploi, CAF, SPIP, Éducation nationale, bailleurs sociaux, ...). Le contrat de ville a été signé le 10 juin 2015, pour une période de

5 ans (2015-2020). Chaque commune doit désormais, décliner sur son territoire des actions en lien avec le contenu du contrat de ville.

Les conseils citoyens sont une obligation législative. Un conseil citoyen doit être mis en place sur chaque quartier prioritaire. Dans la mesure où les quartiers prioritaires divionnais sont intercommunaux, les conseils citoyens doivent l'être également.

Il s'agit là de donner l'occasion aux habitants de ces quartiers, de s'exprimer, de proposer des projets afin d'améliorer la qualité de vie dans leur cité. Instance de démocratie participative, le conseil citoyen aura pour objectifs de :

- favoriser l'expression des habitants et usagers aux côtés des acteurs institutionnels,
- co-construire le contrat de ville,
- stimuler et appuyer les initiatives citoyennes.

Chaque conseil citoyen se devra d'exercer son mandat en toute neutralité et sera totalement indépendant vis -à-vis de la municipalité.

Quelles rues sont concernées par ce dispositif ?

✧ Un quartier de Bruay, le stade-parc est associé à la Cité 34 : rues Saint-Saëns, Mozart, Marcel Sellier (côté impair), des frères de Lima (n° 1 au 20), du Vieil fort (n° 2 au 64 et 1 au 27), du Nouveau fort (n°2 bis au 24 et 1 au 59), des frères Caron (n°100 au 106 et 108 au 170).

✧ La Cité 30 est rattachée au quartier 6 de Calonne-Ricouart : rues de Saturne, de Vénus, de Jupiter, du général Leclerc (n°1 au 39), Paul Langevin (n°1 au 33), du bois du Rietz (n°1, 2, 3, 5, 6, 7, 8), résidences Guy Lux et Danielle Casanova.

Les conseils citoyens en image (suite)

Présentation des conseillers citoyens divionnais des quartiers prioritaires.

Cité 30



- (au premier rang de gauche à droite) **Sandrine Demaretz**, 39 ans, **Anne-Thérèse Tenchon**, 50 ans, représentent les habitants et **Michèle Ulatowski**, 59 ans, représente les acteurs locaux.
- (au 2^e rang) **Claude Hennion**, 69 ans, représente les acteurs locaux et **Frédéric Demaretz**, 36 ans, les habitants.
- (absent de la photo) **Patrick** et **Delphine Capitain**, 58 et 31 ans, représentent les habitants.

Cité 34



- **Corinne Guisgand**, 50 ans, représente les habitants (à gauche sur la photo).
- **Marjorie Sturm**, 37 ans, représente les acteurs locaux (à droite sur la photo).
- **Jérémy Decroix**, 26 ans, représente les acteurs locaux.
- **Manon Davaine**, 20 ans, représente les habitants.

Contact : Service politique de la ville - Mairie / 03.21.64.55.70 - politiquedelaville@ville-divion.fr

Participez à la vie de votre cité

Les conseils de quartier



Trois questions à...

Patricia Pumarada,
adjointe au maire,
déléguée à la citoyenneté
et à la vie associative

1) Quelle est la différence entre les conseils citoyens et les conseils de quartier ? Ça n'a rien à voir ! Les conseils citoyens font parties d'un dispositif précis mis en place par l'État dans le cadre de la politique de la ville (voir article page de gauche), alors que les conseils de quartier sont une initiative municipale.

2) Pouvez-vous nous parler des conseils de quartier ? Comme nous l'avions promis lors des élections de 2014, les conseils de quartier voient le jour. Véritables outils de concertation et de démocratie participative locale, ces conseils seront des espaces d'écoute et de dialogue ou-

verts à tous. Ils permettront de favoriser le lien social entre les habitants et d'améliorer la qualité de vie des cités.

3) Quel est le profil d'un conseiller de quartier ?

Il est âgé d'au moins 18 ans. Il doit résider dans l'un des quartiers de Divion et ne pas avoir de mandat électif. Il faut également avoir un peu de temps libre afin de pouvoir s'engager auprès des habitants. Le conseiller de quartier sera en contact régulier avec la population divionnaise, pour s'en faire le porte-parole.

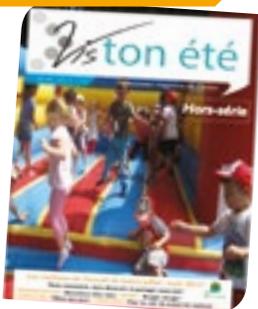
❖ Clôture des inscriptions
pour devenir conseiller de quartier
Vendredi 4 décembre
jusqu'à 17 heures en mairie

Contact : Mairie - 03.21.64.55.70



Les cours de formation musicale de l'école de musique

En bref



Vis ton été

Un exemplaire du hors-série, *Vis ta ville*, rebaptisé, *Vis ton été* a été offert aux parents des enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs.

Au fil des articles, le lecteur découvre les coulisses de l'accueil : une journée type, les activités, les sorties, les gîtes... racontées par les jeunes eux-mêmes. En juillet et en août, les vacanciers ont joué au reporter et ont relaté leurs aventures estivales encadrés par Romane Chantreau, directrice adjointe. Un magazine souvenir de ces vacances 2015 à conserver.



Trouver une association

Ceux qui ont raté le forum, qui cherchent un sport, une activité à pratiquer... peuvent consulter la plaquette "Vie associative" qui regroupe l'ensemble des clubs et associations, les écoles municipales et les animations pour toutes les tranches d'âges proposées par la municipalité. L'imprimé est à retirer en mairie.

Enseignement artistique

L'école de musique a déménagé

Les cours de solfège et instrumentaux enseignés à l'école municipale de musique sont dispensés depuis le 14 septembre dans le bâtiment situé à proximité de la salle des fêtes du Centre, rue Louis Pasteur.

Vous voulez jouer d'un instrument de musique ? A Divion, il est possible d'apprendre la flûte, la clarinette, le saxophone, la percussion, la trompette, le trombone, le cor, et le tuba. Vous pourrez improviser, jouer en orchestre ou bien chanter avec la chorale.

Formation musicale : lundi (entre 16h15 et 19h30) ; mercredi (entre 14h15 et 17h30) ; jeudi (entre 15h15 et 19h15) ; samedi (9h30 et 12h30).

Formation instrumentale : lundi (entre

14h15 et 19h30) ; jeudi (entre 14h45 et 19h15) ; mercredi après-midi et samedi, toute la journée.

Chorale : mardi de 17h30 à 18h30.

Musique actuelle : mardi de 18h30 à 19h30.

Contact : école municipale de musique
06.85.23.19.30 ou jarboucalot@ville-divion.fr

► L'ancien local situé au 22 rue Emile Basly accueille dorénavant les enfants qui fréquentent le catéchisme.

Javelot

Un trio de jeunes champions

Le javelot tir sur cible est un jeu d'adresse qu'affectionnent Alex et Théo Diéval et Valentin Anselin, des « Tap autour ».

Voici leur palmarès :

► Théo, 13 ans et Alex, 10 ans, en doublette en minimes sont :

- champions du Pas-de-Calais (26 avril),
- champions du Nord/Pas-de-Calais, (17 mai),
- champions de France minimes 2015 (21 juin)

► Valentin, 14 ans, est champion départemental en junior depuis le 26 avril,

► Théo en individuel est champion de France minimes (6 septembre).

Pour ces trois jeunes qui ont prouvé leur habileté au lancer, la compétition, « c'est no stress ! Ce n'est qu'un jeu, si cela rentre, c'est bien ! »

Contact : Les tap autour / 06.58.93.55.53
Pôle associatif du Transvaal,
rue Jean-Claude Delobelle



Liste Divion Ensemble et Autrement

Ils ont la haine, pas grave, on a l'humour !

Pour oser, ils osent ! Cela ne vous aura pas échappé, depuis la CLAQUE reçu lors des élections municipales (et départementales) à Divion... L'opposition ne cesse de cracher son venin à travers cette tribune et à travers des tracts à en devenir ridicule.

Mais ne serait-ce pas là le vrai visage de certaines personnes qui se disaient entièrement dévouées aux Divionnais ?

On se croirait revenu à l'époque des tracts jaunes plein de méchanceté où l'on pouvait lire « Des voyous à Divion, qui est leur chef ? » mais ne dit-on pas « Qui se ressemble, s'assemble » ?

Alors nous, « min-teux, dépourvus

d'idées » (et on en passe !), nous préférons faire un copier-coller de la définition de la haine trouvé sur Wikipédia pour vous montrer à qui vous avez échappé :

Le philosophe José Ortega Gasset définit ainsi la haine : « Haïr, c'est tuer virtuellement, détruire en intention, supprimer le droit de vivre. Haïr quelqu'un, c'est ressentir de l'irritation du seul fait de son existence, c'est vouloir sa disparition radicale. »

Alors, vous comprenez mieux ? Et oui, 9 ans d'attente pour un poste qui vous échappe un soir de mars 2014, c'est difficile à digérer ! Comme le chante

Aznavour, « J'me voyais déjà en haut de l'affiche ! »

Rassurez-vous, nous ne tomberons pas dans le piège, nous savons prendre le recul nécessaire pour avancer à notre rythme et surtout en fonction des finances communales.

A ce sujet, le représentant de l'État (Trésor public) qui contrôle nos comptes l'a confirmé lors d'un conseil municipal, nous avons bel et bien hérité d'une triste situation financière... A moins que lui aussi soit un « min-teux »...

Jacky LEMOINE
(« Ou ceux qui écrivent pour lui »)

Liste Divion La ville qui OSE

Gaz de houille ! Aie ! Aie ! Aie !

Souvenons-nous... DIVION allait s'effondrer et nous allons tous mourir d'un cancer !

Tels étaient les arguments du Maire au cours de la campagne des élections municipales pour jeter la peur sur la cité...

Jouant sur le registre du catastrophisme et du mensonge, il comparait le gaz de houille au gaz de schiste, exploité aux Etats-Unis par exemple, en situation de regain économique, alors même qu'il n'existe aucune trace de gaz de schiste dans les sous-sols du Nord-Pas-de-Calais !

Ainsi, il promettait concertation, consultation, information, transparence !

Que nenni ! Bien au contraire !

Après un référendum promis et non tenu, qu'apprend-on ?

Dans le magazine du Maire (avril 2015) :

Le Maire vient de signer l'autorisation d'installer une unité de production d'électricité à partir du gaz de mine en perte de qualité. Dans la même phrase il écrit que la population sera informée et qu'il a signé le permis de construire ! Il informe quand tout est décidé ! C'est la démocratie version « Autre-MINTEUX » !

Pourtant chacun sait que cette qualité ne cessera pas de se dégrader et que cette ressource est en fin de vie. Quelques attentifs ont bien compris que Gazonor n'investissait pas 15 millions d'euros pour une ressource en fin de vie et que nous sommes bien là dans la perspective d'exploitation du gaz de houille avec la signature du Maire... sans consultation et sans l'avis de la population comme il s'y était engagé ! Désormais sans danger ? Puisque c'est lui qu'il le dit !

Pollution zéro ? Risque zéro ?

Son élection aurait rendu cette ressource moins dangereuse ! Ben voyons !...

Une information de 2 pages comme gage de transparence... On a connu mieux...

Ainsi, la Voix du Nord du 22 août confirme que l'idée d'exploitation du gaz de houille n'est pas abandonnée ! Forcément avec 15 millions d'euros d'investissements... Mais où sont donc les agités de Houille ! Houille ! Houille ! Bien silencieux depuis que leur ami est élu...

Autre-MINTEUX ! Vous prend vraiment pour des... (Chacun est libre de trouver le qualificatif qui convient !!!).

Thomas Boulard - Danièle Seux -
Bernard Ulatowski - Nathalie Vandôme
Pierre Magnuszewski - Christine Hénon

Permanence des élus

➤ Lundi

- **Pascal Ammeux** - Développement économique - 10h à 12h sur rendez-vous

- **David Gabrys** - Numérique, communication, aînés - 16h à 17h sur rendez-vous

- **Jacky Lemoine** - Maire - 17 à 18h sur rendez-vous

➤ Mardi

- **Jean-Bernard Leduc** - Demande de logement - 10h à 11h sur rendez-vous

➤ Mercredi

- **Lionel Courtin** - Urbanisme, travaux, services techniques - 9h30 à 11h

- **Patricia Pumarada** - Vie associative, citoyenneté - 15h à 17h

➤ Jeudi

- **Jean-Bernard Leduc** - Demande de logement - 14h à 15h sur rendez-vous

- **Jacky Lemoine** - Maire - 15h à 17h

➤ Vendredi

- **Jean-Louis Raux** - Vie sportive - 10h à 12h sur rendez-vous

- **Sylvie Rigobert** - Affaires sociales - 13h30 à 15h

- **Laurent Hainaut** - Education, culture - 15h à 17h

➤ Samedi

- **Emile Gaudet** - Festivités, animations - 10h à 12h

➤ **Tous les jours sur RDV - Karine Bloch**
Enfance, jeunesse, solidarité

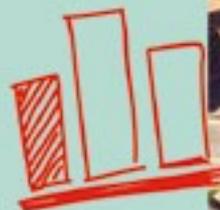
Contact au 03.21.64.55.70

Ville de Divion



CONSEIL DE QUARTIER

Devenez *acteur* de
votre ville



Contact : Mairie - 03.21.64.55.70
politiquedelaville@ville-divion.fr

